

Direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration  
Bureau de la vie démocratique  
Section Élections politiques et professionnelles

**Arrêté n° 38-21-08-06-00009 du 06 AOUT 2021**  
**fixant le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote**  
**dans la commune de Crolles**

Le Préfet de l'Isère  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2018-05-03-005 du 3 mai 2018 fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Crolles ;

CONSIDÉRANT la proposition de la commune de modifier la localisation des bureaux de vote n° 3, 4 et 6 ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er** : Le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de Crolles sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

**ARTICLE 2** : L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.

**ARTICLE 3** : Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4** : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Crolles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation  
La Secrétaire générale adjointe

  
**Juliette BÉREGI**

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
<p><b>Bureau de vote n°1 :</b>  <i>(bureau centralisateur)</i>  <b>PROJO</b>            Place Ingrid Betancourt</p>	<p>AVENUE JOLIOT CURIE DU N° 220 AU N° 1212 CÔTÉ PAIR            CHEMIN DU BERGER            CHEMIN FRISON ROCHE            IMPASSE CHICO MENDES            IMPASSE DE LA CORNEILLE            IMPASSE DES BUIS            IMPASSE DES CASTORS            IMPASSE DES COURLIS            IMPASSE DU BOIS CORNU            IMPASSE DU FRAGNES            IMPASSE HELENE BOUCHER            IMPASSE JEAN COCTEAU            IMPASSE JOSEPH CHATAIN            IMPASSE PIERRE RUIBET            IMPASSE RENE CLAIR            IMPASSE STENDHAL            PLACE ALFRED BERTHET            RUE ALFRED DE VIGNY            RUE DE LA CASCADE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR            RUE DE LA CHARRIERE            RUE DE LA GIFLE            RUE DES MAQUIS DU GRESIVAUDAN            RUE DU BOIS CORNU            RUE DU BROCEY            RUE DU FRAGNES            RUE DU LUISSET            RUE GASTON ANGELIER            RUE HENRI BARBUSSE            RUE JEAN JAURES DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR            RUE JEAN MOULIN DU N° 616 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR            RUE JOSEPH CHATAIN            RUE JULES VERNE            RUE MARCEL PAUL            RUE SIMONE SIGNORET</p>
<p><b>Bureau de vote n°2 :</b>  <b>PROJO</b>            Place Ingrid Betancourt</p>	<p>AVENUE AMBROISE CROIZAT DU N° 0 AU N° 704 CÔTÉ PAIR            AVENUE DE L'ABBAYE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR            AVENUE JOLIOT CURIE DU N° 1212 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR            DU N° 1213 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR</p> <p>CHEMIN DES TROIS MARIE            CHEMIN DU MEUNIER            IMPASSE ANATOLE FRANCE            IMPASSE CHARLES NICOLLE            IMPASSE DES MARTINETS</p>

IMPASSE DES PERDRIX  
IMPASSE ELISE DEROCHE  
IMPASSE FRANCOISE DOLTO  
IMPASSE FREDERIC MISTRAL  
IMPASSE HELENE BRION  
IMPASSE JEAN VILAR  
IMPASSE LOUIS ARAGON  
IMPASSE MOZART  
IMPASSE OLYMPE DE GOUGES  
IMPASSE SULLY PRUDHOMME  
RUE CAMILLE DESMOULINS  
RUE CECILE BRUNSCHVICG  
RUE DE LA BOUVERIE  
RUE DES EGLANTINES  
RUE DU PRE ROUX DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  
RUE EDITH PIAF  
RUE ELSA TRIOLET  
RUE EMILE ZOLA  
RUE EMMANUEL MOUNIER  
RUE FLORA TRISTAN  
RUE FREDERIC CHOPIN  
RUE GEORGES DUHAMEL  
RUE GUILLAUME APOLLINAIRE  
RUE GUSTAVE FLAUBERT  
RUE JEAN JAURES DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
RUE JEAN MOULIN DU N° 0 AU N° 616 CÔTÉ PAIR  
DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
RUE JEAN VILAR  
RUE LEON BLUM  
RUE LOUISE MICHEL  
RUE MAURICE RAVEL  
RUE PABLO NERUDA

**Bureau de vote n°3 :**  
**LA MARELLE**  
841 Rue Léo Lagrange

ALLEE AIME CESAIRE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
ALLEE DES CHARMANCHES  
ALLEE DES ERABLES  
AVENUE DE LA RESISTANCE DU N° 0 AU N° 232 CÔTÉ PAIR  
AVENUE JOLIOT CURIE DU N° 0 AU N° 577 CÔTÉ IMPAIR  
CHEMIN DE LA DENT DE CROLLES  
CHEMIN DE MASSON DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  
IMPASSE DE LA TORSADÉ  
IMPASSE MOISSAN  
PLACE DE LA CLUSE  
PLACE DE LA FAITA  
PLACE DE LA RUCHERE  
PLACE DE L'EMENDRA  
PLACE DES PASSAGES  
PLACE DES 4 CHEMINS  
RUE ABBE PIERRE

	<p>RUE ANDRE MALRAUX  RUE CHARLES DE GAULLE DU N° 360 AU N° 490 CÔTÉ PAIR  RUE DE BELLEDONNE DU N° 0 AU N° 330 CÔTÉ PAIR  RUE DE LA HALLE  RUE DU 19 MARS 1962  RUE DU 8 MAI 1945  RUE FRANCOIS MITTERRAND DU N° 0 AU N° 329 CÔTÉ IMPAIR  RUE LEO LAGRANGE DU N° 0 AU N° 453 CÔTÉ IMPAIR  DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  RUE LIONEL TERRAY DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  RUE MARCEL REYNAUD DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  RUE OLIVIER MESSIAEN  RUE PAUL ELUARD</p>
<p><b>Bureau de vote n°4 :</b>  <b>LA MARELLE</b>  841 Rue Léo Lagrange</p>	<p>ALLEE AIME CESAIRE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  ALLEE DES CLAPISSES  AVENUE AMBROISE CROIZAT DU N° 0 AU N° 179 CÔTÉ IMPAIR  AVENUE DE L'ABBAYE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  AVENUE JOLIOT CURIE DU N° 577 AU N° 1213 CÔTÉ IMPAIR  IMPASSE CLAUDE NOUGARO  IMPASSE GERARD PHILIPPE  IMPASSE JACQUES BREL  IMPASSE PAUL FORT  IMPASSE PAUL VALERY  IMPASSE RAYMOND DEVOS  MAIL NELSON MANDELA  MAIL SALVADOR ALLENDE  PLACE NELSON MANDELA  RUE DU MOULIN DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  RUE DULCIE SEPTEMBER  RUE EUGENE LEROY  RUE FRANCOIS MITTERRAND DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  DU N° 329 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  RUE HECTOR BERLIOZ  RUE JESSE OWENS  RUE LEO FERRE  RUE LEO LAGRANGE DU N° 453 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  RUE VICTOR HUGO</p>
<p><b>Bureau de vote n°5 :</b>  <b>MAIRIE</b>  Place de la mairie</p>	<p>AVENUE DE LA RESISTANCE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  AVENUE JOLIOT CURIE DU N° 0 AU N° 220 CÔTÉ PAIR  CHEMIN DE LA FALAISE  CHEMIN DE LA FERME  CHEMIN DES CAILLES  CHEMIN DES RUINES  CHEMIN DU PETIT BOIS DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  CHEMIN DU PONT DE FER DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  CHEMIN DU RUISSEAU DE MONTFORT DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  IMPASSE CONRAD KILLIAN  IMPASSE DE LA PERRADE</p>

	<p> IMPASSE DE LA VACHERE  IMPASSE DES BOIS DU SOLEIL  IMPASSE DES BOUVREUILS  IMPASSE DES FOULQUES  IMPASSE DES MURIERS  IMPASSE DES ROUGES GORGES  IMPASSE DES SARCELLES  IMPASSE DES VANNEAUX  IMPASSE DU BOIS DE FER  IMPASSE DU BOIS RADIER  IMPASSE DU CIMENT  IMPASSE GEORGE SAND  IMPASSE JACQUES PREVERT  IMPASSE MARIE DURAND  IMPASSE PÂSTEUR  IMPASSE ROBERT DESNOS  PLACE DE LA LIBERTE  PLACE DE LA MAIRIE  PLACE DE LA VICTOIRE  PLACE DE L'EGLISE  PLACE DU SOLEIL  ROUTE NATIONALE 90 DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  DU N° 354 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  RUE ARTHUR RIMBAUD  RUE CHATEAU ROBERT  RUE DE LA CASCADE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  RUE DE LA COTINIÈRE  RUE DE LA PERRADE  RUE DE L'EPERON  RUE DIAN FOSSEY  RUE DU BEAUVOIR  RUE DU VERCORS  RUE DU 11 NOVEMBRE  RUE GEORGES BRASSENS  RUE HENRI LANIER  RUE LOUIS LUMIERE  RUE MARCEL PAGNOL  RUE MARTIN DU GARD  RUE MAURICE CAREME  RUE ST SULPICE </p>
<p> <b>Bureau de vote n°6 :</b>  <b>LA MARELLE</b>  841 Rue Léo Lagrange </p>	<p> AVENUE AMBROISE CROIZAT DU N° 179 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  DU N° 704 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  AVENUE DE LA RESISTANCE DU N° 232 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  CHEMIN DE MASSON DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  CHEMIN DES MANGES  CHEMIN DU PETIT BOIS DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  CHEMIN DU PONT DE FER DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  CHEMIN DU RUISSEAU DE MONTFORT DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR </p>

CHEMIN DU RAFOUR  
CHEMIN DU RUISSEAU DE MONTFORT  
CHEMIN FOUCHARD  
IMPASSE ALBERT CAMUS  
IMPASSE BAYARD  
IMPASSE DE LA BARQUE  
IMPASSE DE LA BELETTE  
IMPASSE DES ACACIAS  
IMPASSE DES BOULEAUX  
IMPASSE DES MESANGES  
IMPASSE DES NOYERS  
IMPASSE DES PAPILLONS  
IMPASSE DES SAULES  
IMPASSE DES TUILERIES  
IMPASSE JEAN ANOUILH  
IMPASSE MAYARD  
IMPASSE NELLY ROUSSEL  
LE CHATEAU  
ROUTE NATIONALE 90 DU N° 0 AU N° 354 CÔTÉ PAIR  
RUE ALPHONSE DAUDET  
RUE CHARLES DE GAULLE DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
DU N° 0 AU N° 360 CÔTÉ PAIR  
DU N° 490 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  
  
RUE COLETTE  
RUE DE BELLEDONNE DU N° 330 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  
DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
  
RUE DE MAYARD  
RUE DES BECASSES  
RUE DES ECHELLES  
RUE DES FRERES MONTGOLFIER  
RUE DES GRIVES  
RUE DES ILES  
RUE DES LIBELLULES  
RUE DES SOURCES  
RUE DES VERGERS  
RUE DU LAC  
RUE DU MOULIN DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ PAIR  
RUE DU PRE ROUX DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
RUE JEAN MONNET  
RUE LIONEL TERRAY DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR  
RUE MARCEL REYNAUD DU N° 0 AU N° 9999 CÔTÉ IMPAIR